



31 mai 2024

(24-4171)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE
L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

JAPON: LOI SUR LES BREVETS (LOI N° 121 DE 1959) –
DERNIÈRE RÉVISION: LOI N° 51 DU 14 JUIN 2023

Membre présentant la notification	JAPON
--	-------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi sur les brevets (Loi n° 121 de 1959) – Dernière révision: Loi n° 51 du 14 juin 2023
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2024/IP/JPN/24_03540_00_e.pdf https://ip-documents.info/2024/IP/JPN/24_03540_00_x.pdf
Nature de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/JPN/P/25
Brève description du texte juridique notifié <p>La Loi révisée vise à revoir le système de réduction et d'exonération des redevances. Dans l'objectif d'encourager les inventions et de favoriser le développement industriel au profit de ceux qui sont soumis à des contraintes financières et autres, une limite partielle chiffrée a été fixée pour la réduction et l'exonération des redevances afférentes aux brevets des PME.</p>	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais, japonais
Entrée en vigueur	1 ^{er} avril 2024
Autre date	Adoption: 14 juin 2023

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	31 mai 2024
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	<i>International Policy Division</i> (Division de la politique internationale) <i>Japan Patent Office</i> (Office japonais des brevets) 3-4-3 Kasumigaseki Chiyoda-ku Tokyo 100-8915 Japon Téléphone: +81-3-3581-1101 Fax: +81-3-3581-0762

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.